

Fiche explicative

Prix de l'électricité 2025



SOMMAIRE

Nos courants verts.....	3
Garantie d'origine.....	4
Composants des tarifs électriques.....	4
Périodes tarifaires & horaires.....	5
Profils de consommation.....	5
Déménagement ou clôture.....	6

Nos courants verts

Une énergie propre pour tous

Avec notre gamme de courants verts, vous avez la possibilité de choisir une électricité produite à partir de sources renouvelables, locales et respectueuses de l'environnement.

En optant pour notre gamme de produits verts, vous avez l'assurance de contribuer à une production d'électricité responsable et respectueuse de l'environnement. Vous participez ainsi au développement durable de votre région. Il s'agit d'un supplément perçu sur le prix de l'énergie standard. L'intégralité des bénéfices récoltés sont investis dans des fonds de développement. Ceux-ci promeuvent des projets dans le domaine des énergies renouvelables et participent ainsi à la stratégie énergétique 2050 de la Confédération et au plan climat cantonal.

Ces produits sont des marquages de la provenance de l'électricité. Ils permettent de garantir l'origine du mix énergétique, mais non l'électron consommé, ce qui est physiquement impossible pour les énergies de réseau.

Viteos propose les produits Vivalor, Areuse et Areuse+ garantissant une production essentiellement suisse voire neuchâteloise.



PRODUCTION SUISSE	PRODUCTION NEUCHÂTELOISE	PRODUCTION NEUCHÂTELOISE
100% renouvelable	100% renouvelable	100% renouvelable
90% Hydraulique suisse	100% Hydraulique neuchâteloise	95% Hydraulique neuchâteloise
10% Traitement des déchets de Vadec SA (NE)		5% Solaire photovoltaïque neuchâteloise
Bénéficiez d'une électricité 100% renouvelable issue essentiellement de la force hydraulique suisse. De plus, env. 10% de l'énergie provient du traitement des déchets de Vadec SA (biomasse) ¹	Optez pour une énergie 100% régionale. Areuse est une énergie 100% neuchâteloise provenant des centrales hydroélectriques exploitées par Viteos ¹	Ajoutez du soleil dans votre vie avec Areuse Plus, l'énergie issue des centrales hydro-électriques exploitées par Viteos et de centrales solaires photovoltaïques installées dans le canton de Neuchâtel ¹
+ 0.45 ct/kWh (hors TVA)	+ 0.80 ct/kWh (hors TVA)	+ 2.40 ct/kWh (hors TVA)

1. La composition des produits peut varier en fonction de la disponibilité des garanties d'origine sur le marché et de notre parc de production. Les garanties de remplacement peuvent être d'origine étrangère, mais de toute façon renouvelable.

Garantie d'origine

Une électricité verte certifiée

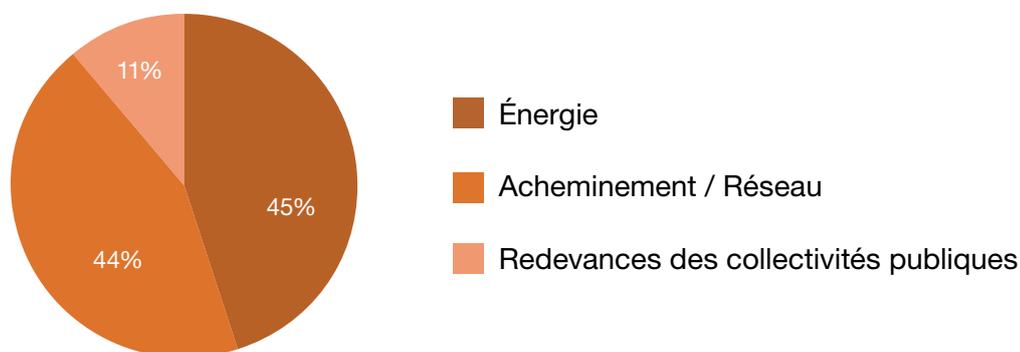
L'acquisition des garanties d'origine permet à Viteos de certifier la traçabilité complète de ses produits 100% renouvelables.

Le tri des électrons n'est, dans les faits, pas réalisable. Cependant, il vous est possible d'obtenir la garantie suivante : pour chaque kWh que vous consommez au cours de l'année, un kWh a été produit par une centrale de production d'énergie renouvelable. Les centrales hydroélectriques ou photovoltaïques émettent des garanties d'origine ou des certificats destinés à attester l'origine écologique de chaque électron produit.

Ainsi, lorsque vous souscrivez à un courant vert Viteos, vous avez la garantie de consommer une électricité certifiée et respectueuse de l'environnement.

Composants des tarifs électriques

Le prix de l'électricité est défini par trois composantes :



Base comparative :

Ménage moyen 3'500 kWh / an - Tarif 2025 Petit Consommateur < 50 MWh / an (hors TVA)

Prix total de l'électricité



Énergie

La part énergie inclut le coût de l'énergie consommée et des frais administratifs. Les ménages et entreprises consommant moins de 100'000 kWh par an bénéficient de prix contrôlés par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). Le coût de l'énergie, influencé principalement par les conditions météorologiques, le contexte géopolitique et les prix sur les marchés de gros, dépend des contrats d'achats à long terme et de la production propre des gestionnaires de réseau de distribution (GRD).



Acheminement / Réseau

La part réseau couvre l'acheminement de l'énergie vers les consommateurs finaux via le réseau électrique, incluant les coûts de construction, d'exploitation et de maintenance du réseau, ainsi que les coûts des services-système nécessaires à la stabilité du réseau. L'acheminement électrique est une activité en monopole régulée par l'EiCom qui contrôle les charges facturées à la clientèle. Depuis 2024, une réserve d'électricité a été instaurée pour prévenir les pénuries hivernales, son coût est répercuté sur les tarifs d'utilisation du réseau et facturé aux GRD et aux consommateurs finaux.



Redevances aux collectivités publiques

Les redevances sont perçues par la Confédération, le canton et la commune pour compenser l'utilisation de l'espace public et soutenir le développement des énergies renouvelables et la protection de l'environnement.

Périodes tarifaires & horaires

TARIF SIMPLE - TARIF DOUBLE

Le **tarif simple** est adapté si vous consommez de l'électricité principalement la journée. Ce tarif concerne la majeure partie des ménages et des petites entreprises en Suisse.

Le **tarif double** s'adresse aux ménages ou entreprises qui ont la possibilité de moduler leur consommation en fonction des heures pleines et creuses, soit la nuit, et qui ont des besoins en électricité importants. Cela concerne en particulier les ménages qui possèdent des appareils à forte consommation d'électricité, tels que chauffe-eau, pompe à chaleur, chauffage électrique, ou une borne de recharge pour les véhicules électriques. D'ici 2027, la mise en place par Viteos de nouveaux compteurs «intelligents» (smart meters) permettra de faciliter cette démarche.

HEURES PLEINES



HEURES CREUSES



	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Lundi - Vendredi								■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Samedi								■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Dimanche																									

Heures pleines : lundi à vendredi de 07h00 à 23h00 et le samedi de 07h00 à 13h30

Heures creuses : lundi à vendredi de 23h00 à 07h00 et le samedi de 13h30 au lundi 07h00

Profils de consommation

TARIF BASSE TENSION PETIT CONSOMMATEUR (PC)

Ce tarif s'applique aux installations dont les fusibles avant compteur sont inférieurs à 40 ampères. Le client peut choisir entre un tarif simple ou un tarif double, selon son profil de consommation.

TARIF BASSE TENSION GRAND CONSOMMATEUR (GC-BT)

Ce tarif s'applique aux clients industriels. Les données effectives de consommation sont mesurées par tranche de 15 minutes (courbe de charge).

Ce tarif est disponible pour les installations dont les fusibles avant compteur sont supérieurs ou égaux à 40 ampères.

Energie réactive : 0.329 kVArh par kWh acheminé (HP & HC) est admis. Cela correspond à un Cosφ de 0.95. Le surplus est facturé.

TARIF MOYENNE TENSION GRAND CONSOMMATEUR (GC-MT)

Ce tarif avec mesure de puissance s'applique aux clients industriels propriétaires de leur station transformatrice MT/BT.

Le tarif le plus favorable est appliqué mensuellement pour l'énergie électrique et pour l'acheminement.

Puissance acheminée : Une puissance minimale de 300 kW est facturée par mois.

Énergie réactive : 0.329 kVArh par kWh acheminé (HP & HC) est admis. Cela correspond à un Cosφ de 0.95. Le surplus est facturé.

Déménagement ou clôture

Lors de chaque déménagement ou clôture d'abonnement, des frais administratifs de CHF 30.00 (TVA comprise) sont perçus.



Nous sommes à votre service

Viteos SA
Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle
Tél. 0800 800 012
www.viteos.ch